

# CONTINUONS LA MOBILISATION !

## Le gouvernement s'obstine, TAPONS DU POING SUR LA TABLE !

Personne ne sera épargné par cette réforme inutile, régressive et injuste. Nous vivons actuellement un mouvement d'une ampleur inédite mais le gouvernement reste sur ses positions. Même s'il n'est pas toujours simple d'agir, il est temps de monter d'un cran dans la lutte !

**NOUS POUVONS GAGNER, CAR NOUS  
L'AVONS DÉJÀ FAIT PAR LE PASSÉ :**

Historiquement, les travailleurs ont conquis et/ou sauvé des droits lorsqu'ils se sont engagés dans des grèves massives : 1936, 1953, 1968, 1995, 2006 entre autres dates.

La victoire est à portée de main : elle dépend de notre capacité à bloquer l'économie du pays.



Une force  
à vos côtés

Comme vous avez pu l'entendre dans les médias le sénat a voté la réforme des retraites. Mais ne vous y trompez pas, cela n'a aucune incidence sur la suite du déroulement de nos mobilisations et de nos grèves.

### MERCREDI 15 MARS

- Autun : 14h30 place de la Gare
- Mâcon : 14h30 Maison des syndicats
- Montceau : 14h30 Place de la Mairie
- Gueugnon : 09h00 devant FPT à Bourbon et appel à rejoindre Montceau
- Louhans : 9h30 Place de la halle et 13h30 pour co-voiturage Chalon
- Le Creusot : 14h30 devant l'ALTO
- Chalon : 14h30 maison des syndicats
- Tournus : 11h00 place de la mairie

# PAS DE TREVE JUSQU'AU RETRAIT !

## Est-il besoin de le rappeler ?

→ Cette réforme est inutile au regard du poids du déficit dans le budget des retraites, mais le gouvernement a un objectif avoué sans complexes : générer des économies sur les comptes publics, et c'est d'ailleurs inscrit comme tel dans le texte présenté ! Autrement dit : pour continuer à faire baisser les impôts des plus riches et financer les multiples exonérations de cotisations des grosses entreprises, nous devrions accepter de travailler plus longtemps tout en voyant nos retraites diminuer !

→ Cette réforme est injuste notamment pour les travailleurs les plus précaires et les femmes, qui sont les plus concerné.es par les carrières hachées ou en temps partiel. De plus, le financement des retraites est issu pour sa plus grande partie de nos cotisations, donc de notre travail. Nous rajouter deux ans, c'est donc voler le fruit de notre travail et de notre vie !

Des grèves reconductibles sont engagées depuis le 07 mars au niveau national dans différents secteurs notamment :

- Mines Energies
- Ports et docks
- Industries chimiques
- Verre céramique
- Cheminots
- Raffineries
- Transports
- Ramassage et gestion des ordures ménagères
- Métallurgie (APERAM Gueugnon, FPT Bourbon Lancy, FRAMATOME, INDUSTRIEL Le Creusot.... )



IL Y A DES BORNES  
A NE PAS DEPASSER



## PROCESSUS PARLEMENTAIRE

- Première lecture à l'Assemblée Nationale : débat et vote des articles proposés suivi d'un vote global.
- Le Sénat : même principe qu'à l'Assemblée Nationale.
- La commission paritaire : en cas de désaccord entre le Sénat et l'Assemblée Nationale, elle se réunit avec 7 sénateurs et 7 députés pour « s'accorder sur le texte »... vote prévu le 15 MARS 2023.
- Retour à l'Assemblée Nationale pour une deuxième lecture jusqu'au 26 mars hormis si le gouvernement utilise le 49.3.
- Si la loi est votée le gouvernement devra prendre des décrets d'applications.
- Le conseil constitutionnel devra vérifier si la loi respecte notre constitution.

Face au mépris et à la duperie du gouvernement, et de notre Président de la République qui refuse toute rencontre avec l'intersyndicale, continuons le combat par la grève et les manifestations.

## MOBILISONS-NOUS !